

La Ville de Mulhouse se mobilise contre les logements vacants

Lauréate de l'appel à candidatures du plan national de lutte contre les logements vacants, la Ville de Mulhouse poursuit sa volonté d'améliorer la qualité de l'habitat pour les mulhousiens en accompagnant les propriétaires.

La ministre Emmanuelle Wargon, déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement, a annoncé ce mardi 4 mai 2021 le résultat de l'appel à candidatures du plan national de lutte contre les logements vacants. Celui-ci a pour objectif de permettre aux territoires de se doter d'outils efficaces favorisant une remise sur le marché des logements durablement vacants.

La Ville de Mulhouse figure parmi les 68 lauréats. Elle pourra ainsi bénéficier de la solution numérique « Zéro Logement Vacant » et de crédits d'ingénierie afin de déployer son programme pour lutter contre le logement vacant.

En effet, une étude menée en 2019 par la société Espacité, mandatée par Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), a mis en avant l'importance de cette problématique à l'échelle de la ville-centre et plus spécifiquement le centre-ville élargi de Mulhouse.

Deux phénomènes de vacance ont pu être identifiés : une vacance nécessitant des interventions lourdes d'amélioration des logements et un enjeu spécifique concernant la vacance des logements situés au-dessus des rez-de-chaussée commerciaux du centre-ville.

« Depuis plusieurs années, la Ville de Mulhouse déploie plusieurs dispositifs d'aides pour réhabiliter les quartiers anciens et contribuer à la réduction de la vacance des logements : le programme de renouvellement urbain, des opérations de restauration immobilière, des aides incitatives, etc. Grâce à cette reconnaissance du ministère, nous allons poursuivre nos efforts et participer au plan national de lutte contre les logements vacants », se félicite Alain Couchot, adjoint au Maire de la Ville de Mulhouse délégué au logement.

Un accompagnement ciblé pour les propriétaires

Parmi les actions à mettre en œuvre à l'échelle de la Ville de Mulhouse dans le cadre de ce plan de lutte contre le logement vacant : un guichet unique d'information sera constitué pour une meilleure articulation entre les différents acteurs et permettre aux propriétaires de disposer d'un accompagnement ciblé. La coordination de ce réseau sera effectuée par un nouveau « manager du logement », chargé de mission sur les logements vacants.

Trois secteurs d'intervention identifiés

Le programme d'action contre les logements vacants concerne 3 secteurs :

- le centre-ville de Mulhouse avec la problématique des logements vacants au-dessus des rez-de-chaussée commerciaux ;
- le quartier Fonderie où une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH RU) est en cours avec notamment un volet de lutte contre la vacance. L'objectif est la remise sur le marché d'environ 150 logements vacants sur ce secteur ;
- le quartier Péricentre Nord, avec environ 70 logements concernés par une problématique d'habitat dégradé.

En savoir plus :

L'appel à candidature du plan national de lutte contre les logements vacants, par le ministère de la transition écologique :

[Appel à candidature du plan de lutte contre les logements vacants](#)

[Lauréat de l'appel à candidature du plan de lutte contre les logements vacants](#)

En partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et Mulhouse Alsace Agglomération (m2A).



CONTACT PRESSE

Nina OUMEDJKANE

Tél. : 03 89 32 59 92 / Port. : 06 29 68 13 46

nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr